



PRÉFET DE LA NIÈVRE

Compte-rendu de la Commission de Suivi de Site (CSS) Site de FINAGAZ à GIMOUILLE

4 mai 2017 – 14h00 à la Préfecture de la Nièvre (NEVERS)

Présidence : M. Olivier BENOIST, secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre

Étaient présents :

M. Henri JEANNERAT, chef du pôle environnement et guichet unique ICPE, Préfecture de la Nièvre

Mme Stéphanie CANNET, adjointe au chef du SIDPC, Préfecture de la Nièvre

M. Dominique VANDERSPEETEN, chef de service adjoint, chef du département risques accidentels, service prévention des risques, DREAL Bourgogne – Franche-Comté, Dijon

Mme Céline PICOT, chargée de mission risques accidentels, DREAL Bourgogne – Franche-Comté, Dijon

M. Mathieu BOTTERO, chef du bureau risques, DDT de la Nièvre

M. Éric MALLET, chargé d'études risques, DDT de la Nièvre

Samuel GUILLOU, chef du service risques par intérim, DDT de la Nièvre

M. Frédéric MOUCHE, chef du service opération-prévision, SDIS de la Nièvre

M. Philippe GRANGÉ, adjoint au maire de Gimouille

M. Bernard ROY, adjoint au maire, responsable des travaux, mairie de Challuy

Mme Isabelle BONNICEL, vice-présidente, Nevers Agglomération

M. Éric BASTAROLI, en charge de la gestion des risques, Nevers Agglomération

Mme Annie MARIEN, présidente, association UFC Que Choisir de la Nièvre

M. Laurent CHAMPAGNAC, chef du dépôt de Gimouille, FINAGAZ

M. Jean-Michel DUGAST, correspondant HSE, FINAGAZ

Rédaction compte rendu : Mme Catherine SAUT, ACERIB

Personnes excusées :

M. le président du conseil départemental de la Nièvre, ainsi que Mme Blandine DELAPORTE, vice-présidente en charge des ressources naturelles et de l'environnement

M. le directeur régional de l'ARS Bourgogne – Franche-Comté

M. Pierre CHOIGNON, médecin allergologue

1/ Ouverture par le Président

M. BENOIST ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

.../...

2/ Présentation du rapport d'activité par l'exploitant

M. DUGAST présente ce point.

2.1/ Organisation et formation

Pour rappel, le site de Gimouille constitue un maillon de la chaîne d'approvisionnement en Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) des clients de la zone. Son approvisionnement est assuré par camions gros porteurs. Il est ensuite réexpédié par camions citernes petits porteurs pour l'activité « VRAC ».

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des formations suivies en 2016 :

Formation	Objectif
Sécurité incendie	S'entraîner sur un scénario "Plan d'opération Interne" (POI)
Astreinte (initiale ou recyclage)	Connaître / se rappeler les bons réflexes à avoir lors d'une astreinte sur le site
Secouriste au travail (initiale et recyclage)	Connaître / se rappeler les gestes de 1 ^{ers} secours
Système de Management de la Sécurité - MMS (initiale ou recyclage)	Connaître le référentiel du Système de Gestion de la sécurité (SGS)
Transport de matières dangereuses (chapitres 1,3)	Connaître la réglementation et les responsabilités en termes de transport de matières dangereuses et de sûreté

2.2/ Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs

L'étude de dangers sera révisée en 2017 : elle prendra en compte la réduction des risques à la source induite par la limitation d'emplissage de la sphère à 325 tonnes prévue en 2017.

Des réunions d'information "Personnes et Organismes Associés" (POA) se sont tenues les 9 février et 5 avril 2016. Le projet de PPRT, en cours d'élaboration, a été soumis à l'avis de la CSS le 24 octobre 2016. Un arrêté du 12 décembre 2016 a prorogé le délai d'approbation du PPRT au 30 juin 2016.

Les arrêtés préfectoraux suivants ont été signés : arrêté préfectoral du 24 août 2016 portant modification de l'arrêté de création de la Commission de Suivi de Site (CSS), arrêté du 21 septembre 2016 désignant les membres du bureau de la Commission de Suivi de Site.

.../...

2.3/ Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation

2.3.1/ Maintien du système documentaire

L'ensemble des documents communs aux sites industriels est consultable via l'intranet. Les documents suivants ont été mis à jour en 2016 :

Activités	Bouteilles	Exploitation	Maintenance	Incendie	Personnel	Système	Travaux
Procédures	2	0	0	0	0	0	0
Instructions	5	0	2	0	0	0	0
Formulaires	11	5	1	0	0	5	0
Autres documents	0	0	2	0	0	0	0

2.3.2/ Contrôle des équipements

Les différentes installations et équipements du site font l'objet d'une maintenance préventive, au travers de contrôles périodiques, qui permet de s'assurer de leur bon fonctionnement.

L'ensemble de ces contrôles est centralisé et suivi dans un système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

En 2016, 420 contrôles ont été réalisés sur le site dont 77 concernent des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentées (MMRI).

Des contrôles de terrain sont, par ailleurs, faits par l'encadrement du site tout au long de l'année : ils portent sur le travail effectué par les chauffeurs et les différents intervenants extérieurs, afin de s'assurer du respect permanent des procédures (habilitation aux tâches, entretiens individuels, Dialogues Comportementaux de Sécurité...).

8 Inspections Générales Planifiées ont été réalisées par l'encadrement du site ; elles ont donné lieu à l'identification de 7 déviations de niveau « faible ». Ces déviations font l'objet d'actions correctives.

2.4/ Gestion des modifications

Il n'y a pas eu de travaux liés à la sécurité réalisés en 2016.

2.5/ Gestion des situations d'urgence

Le Plan d'Opération Interne (POI) est en cours de révision. Des exercices de sécurité sont effectués mensuellement selon des thèmes bien définis, dans le but de se familiariser avec les différents scénarii du POI, les plans d'urgence ou autres (santé, environnement), mais aussi de mesurer pleinement sa mission, son rôle et ses responsabilités.

.../...

L'exercice POI annuel réalisé sur le site avec la coopération du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est déroulé le 21 septembre 2016. Cet exercice a permis de mettre en œuvre les moyens internes au dépôt et de les coordonner avec les moyens externes (pompiers).

2.6/ Gestion du retour d'expérience

Bilan des déclarations : 78 événements ont été recensés sur l'ensemble des sites de FINAGAZ en 2016, dont 2 sur le site de Gimouille :

2016	Anomalies	Presqu'accidents	Accidents	TOTAL
Périmètre FINAGAZ	75	1	2	78
Périmètre site	2	0	0	0

2.7/ Contrôle du système de gestion de la sécurité, audits et revue de direction

Le site a fait l'objet des inspections et audits suivants :

Une inspection de la DREAL s'est déroulée le 14 juin 2016. Elle portait sur le Système de Gestion de la Sécurité (SGS), plus spécifiquement sur les conditions de mise en sécurité des installations en cas de perte d'alimentation électrique, les AIA (Anomalies, Incidents, Accidents) et la protection contre la foudre. 5 constats ont été effectués lors de l'inspection.

Un audit externe FINAGAZ s'est déroulé du 7 au 18 novembre 2016. Il a porté sur le Système de Management de la Sécurité (SMS) de l'ensemble du périmètre des Centres et Dépôts FINAGAZ et STOGAZ. Le certificat est ainsi valable pour l'intégralité des sites, la vérification terrain se faisant par échantillonnage. Les entités auditées ont été le siège et les sites de Mâcon et Gimouille. Les résultats des Conditions Générales de Sécurité (CGS) sont respectivement de 98,3% (Gimouille) et 96,4 % (Mâcon), pour un résultat global de 86,7 % de conformité au référentiel, pourcentage équivalent à un niveau de 3 (sur 4).

Aucun audit interne n'a été réalisé en 2016 sur le site de Gimouille.

En 2017, l'Étude de Dangers du site sera mise à jour et le POI sera révisé.

Le changement d'exploitant entraîne différentes modifications : à la suite de la fusion absorption de la société FINAGAZ par la société ANTARGAZ, une nouvelle société a été créée au 1^{er} avril 2017. Cette société est appelée ANTARGAZ FINAGAZ. Cela constitue un changement d'exploitant pour le site de Gimouille, nécessitant qu'une demande d'autorisation de changement d'exploitant soit effectuée auprès du Préfet, ainsi que la constitution de garanties financières pour le site de Gimouille au nom de la société ANTARGAZ FINAGAZ. Ces 2 formalités sont en cours. Ce changement n'a aucun impact sur le personnel du site, le management du siège ou les investissements et engagements pris dans le cadre de l'élaboration du PPRT.

.../...

Question :

A la question posée sur l'évolution du trafic de camions, M. DUGAST répond que le maillage d'ANTARGAZ en France est important et que le site de Gimouille constituera certainement l'un de ses maillons forts ; le rachat de la société étant récent, ceci reste à confirmer. Si le trafic devait augmenter, ce serait, comme à l'accoutumée, en hiver.

A la question sur la raison du déclenchement d'alarme survenu le 2 avril 2016, M. DUGAST confirme qu'il s'agissait d'une défaillance du capteur.

3/ Présentation des inspections réalisées par l'inspection des installations classées et des instructions menées

Mme PICOT présente ce point.

3.1/ Inspection du 14 juin 2016

Celle-ci a été présentée lors de la dernière CSS. La présentation d'aujourd'hui porte sur les avancées suite aux remarques de la DREAL. L'inspection avait porté sur la mise en sécurité des installations en cas de perte d'alimentation électrique ou d'utilité.

Il avait été constaté, au cours de cette inspection, que l'exploitant avait adopté le remplacement des détecteurs de gaz lorsque la cellule du détecteur ne pouvait plus être recalibrée, et non plus un remplacement préventif. Des tests de mise en sécurité étaient effectués avant le changement de la cellule du détecteur.

L'inspection a observé que les résultats de ces tests n'étaient pas tracés. L'exploitant devait, par ailleurs, justifier que son choix de maintenance était conforme à la réglementation et aux guides techniques reconnus par le ministère de l'environnement.

L'exploitant a répondu le 16 septembre 2016 que la traçabilité serait intégrée à la GMAO. En outre, des éléments de justification quant la conformité du choix de maintenance par rapport au guide méthodologique DT93 pour la gestion et la maîtrise du vieillissement des MMRI (reconnu par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer) ont été transmis.

Mme PICOT informe qu'une action nationale, menée en 2017, (plan de modernisation des installations industrielles), concernera le site FINAGAZ de Gimouille.

3.2/ Travaux depuis la dernière réunion CSS

S'agissant de la préparation du projet d'arrêté préfectoral encadrant la réduction des quantités stockées, l'exploitant a été consulté sur le projet d'arrêté : les observations qu'il a formulées sont en cours d'examen. La prochaine étape consistera en une présentation du projet d'arrêté au CODERST.

.../...

Pour ce qui est de l'information de l'inspection du changement d'exploitant, cette évolution est soumise à autorisation préfectorale. Les garanties financières doivent être constituées par le nouvel exploitant. L'inspection attend la transmission au Préfet du dossier de demande d'autorisation.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, M. BENOIST remercie les participants et clôt la séance. La réunion qui suit est dédiée au PPRT (voir compte rendu de la réunion des POA du même jour – 14h45).

Le Préfet,

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Stéphane COSTAGLIOLI